

**Bilan** de l'appel d'offres de recherche  
mars 2009

**PUCA**

Villes et architecture

Le projet négocié

L'innovation dans l'architecture et la construction  
Le projet négocié

**Plan Urbanisme Construction Architecture**

**Bilan de l'appel d'offres de recherche**

# **Le Projet Négocié**

Mars 2009

Département 3 : Villes et Architecture

Programme 6 : L'innovation dans l'architecture et la construction

Ce bilan a été élaboré par Pascal Chombart de Lauwe  
sous la direction de Danièle Valabrègue, responsable du programme PUCA.

**Plan Urbanisme Construction Architecture**

Directeur de la publication : Emmanuel Raoul, secrétaire permanent du PUCA

Directrice de programme : Danièle Valabrègue

Mél. : [daniele.valabregue@developpement-durable.gouv.fr](mailto:daniele.valabregue@developpement-durable.gouv.fr)

Secrétariat de la consultation : Isabelle Lejeune

Tél. 01.40.81.24.45 - Fax : 01.40.81.63.78

Mél. : [isabelle.lejeune@developpement-durable.gouv.fr](mailto:isabelle.lejeune@developpement-durable.gouv.fr)

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable  
et de l'Aménagement du territoire  
Arche de la Défense - Paroi Sud  
92055 La Défense cedex

**Conception graphique** : MEEDDAT/SG/SPSSI/ATL2/Annick SAMY - février 2009

## Sommaire

<b>Avant propos .....</b>	<b>5</b>
<b>Les résultats de l'appel d'offre .....</b>	<b>7</b>
<b>Bilan de l'appel d'offre .....</b>	<b>15</b>
Rappel des conditions de diffusion de l'appel d'offre .....	15
Profils des équipes, ressources et disciplines / AO .....	15
Contenus et localisations des propositions .....	16
Répartition des propositions par axes.....	17
Thèmes abordés et objectifs visés .....	19
<b>Les sept propositions retenues .....</b>	<b>21</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>29</b>



## Avant propos

L'appel d'offre Le Projet Négocié s'inscrit dans le programme finalisé « l'innovation dans l'architecture et la construction », au sein du département 3 : villes et architecture. Il fait suite à deux séminaires organisés par Monique Eleb laboratoire ACS Ecole d'Architecture Paris Malaquais Avril-Mai 2007\*

Afin de l'accompagner dans sa mission de suivi, le PUCA a confié à Pascal Chombart de Lauwe (équipe TECTÔNE), l'animation et la coordination scientifique du programme de recherche, constitué par l'ensemble des équipes retenues.

### **Le bilan ici présenté souhaite :**

- Faire le point sur l'ensemble des réponses rendues,
- Présenter succinctement l'ensemble des sept réponses lauréates,
- Evaluer l'intérêt des équipes concurrentes pour les quatre thèmes,
- Constaté les manques en termes de réponse, sources de questionnement futur complémentaire
- Proposer une première lecture des résultats escomptés dans le cadre de cet appel d'offres

\* réf ouvrage ACS: Le Projet Négocié : conditions et réceptions. Avril 2008. Acte des colloques. Avril Mai 2007, consultable sur le site internet du PUCA.



# Les résultats de l'appel d'offre

## Attendus et intentions de l'appel d'offre (rappel)

Alors que certains pays d'Europe (en particulier d'Europe du nord) ont déjà mis en place des référendums sur projets, s'interroger sur la notion de projet négocié, de façon à mieux connaître les enjeux et les conséquences des nouvelles conditions (règles, formes, protocoles...) de la production architecturale, serait notre manière de décliner, « à la Française », cette modalité plus générale de la mise en débat des projets architecturaux et urbains ?

Observer les négociations (les objets, les opérateurs, les résultats et les effets) entre les acteurs implique de suivre leur point de vue et leurs modes d'actions dans les projets. Il importe de lier explicitement, les acteurs des négociations avec les effets sur les formes matérielles. Qu'il s'agisse d'évaluation de démarches en cours, de projets récents en service, de recherche-action, nous attendons d'imaginer comment les évolutions en cours modifieront la manière d'élaborer le projet. Les répondants peuvent aussi bien partir de modélisations théoriques des enjeux de la négociation que de situations réelles (opérations, projets) considérées comme reflétant les conditions à venir de la production de projets

*Cf. texte de l'appel d'offre PUCA. Avril 2008*

## Les 31 réponses reçues

Les numéros d'équipes dont la case est grisée correspondent aux projets finaux retenus.

N°	Mandataire	Axes				Titre du projet de recherche	Contenu résumé du projet
		1	2	3	4		
1	<b>B. JARRY CH.AUE</b>					La négociation : une lecture européenne contrastée : « Sauver l'arbre d'Anne Franck à Amsterdam ou unifier culturellement la ville de Berlin – quels moyens de négociations ? »	L'objectif premier consiste à énumérer des formes européennes réussies de négociation – à partir des trois exemples sus-nommés- en faisant une sorte de guide « best practice ». L'accent est particulièrement placé sur les formes de co-production de l'espace et les formes de négociation inédites. On trouve énoncées pêle-mêle les préoccupations suivantes : rendre compte de la dimension sociale dans le développement durable ; faire une monographie de modes de concertation différents à Berlin et Amsterdam. L'intérêt de cette proposition réside dans le choix de se focaliser notamment sur le Stadtforum, expérience sur laquelle il y aurait à l'évidence beaucoup à dire.
2	<b>Raymond GILI</b> GRAIN - Groupe de Recherche d'Aménagement et d'Interventions Nouvelles					Projets négociés Projets partagés	Idée de travailler sur le processus qui mène à l'état construit (cf P. Berger et les notions d'« opérant » et d'« opéré ») dans des systèmes d'acteurs où s'introduisent deux nouveaux « acteurs » : le développement durable et la démocratie participative. « Définir des systèmes de contraintes et d'attentes qui déterminent la fabrication des projets », travailler sur la longueur du processus programmation / conception / réalisation à, partir d'espaces partagés qu'il faudrait mieux définir.
3	<b>Marie Hélène BACQUE</b> <b>Véronique BIAU</b> CRH – LOUEST (CNRS) École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Marne					Négociations et hybridations des savoirs entre professionnels et habitants ; Le cas de la production alternative d'habitat	Les pratiques participatives qui partent de « l'échelle locale » mettent elles en crise les modèles centralisateurs, ou contribuent elles à les renouveler en instruisant de nouveaux process ? Qu'est ce qui est en train de changer et en quoi ce changement est il profond et durable ? Tels sont les principaux enjeux de ce projet de recherche.

4	<b>Ginette BATY - TORNIKIAN</b> École Nationale Supérieure d'Architecture Paris- Belleville. (IPRAUS)				Sens et conditions de la qualité architecturale des ensembles urbains modernes dans les mutations du XXI <sup>ème</sup> siècle.	Il s'agit de questionner le projet négocié et la réception sociale qui en est faite lors d'opérations de réhabilitation de cités jardins, en interrogeant les acteurs institutionnels, les concepteurs et les habitants. La cité jardin redevient le symbole d'un patrimoine urbain sain dont on cherche par la réhabilitation à redonner une place centrale (restructuration des villes) ainsi qu'une inscription dans la qualité environnementale. C'est aussi analyser les représentations et stratégies des politiques et des habitants autour de la fabrication de la ville.
5	<b>Georges DEPPE Virginie POUJOL</b> Habitat Etudes Recherche				Le projet à l'épreuve de la démocratie locale et de la concertation	Le lien entre participation (des habitants) et projet négocié est au cœur de cette proposition de recherche qui prend pour objet d'étude la ZAC Porte de Paris à Saint Denis. Mais la participation suppose t elle la négociation ? La proposition de recherche de l'équipe peut aider à mieux cerner l'émergence d'une culture partagée du projet. Elle peut aussi révéler ce qui fait blocage pour des raisons structurelles.
6	<b>Alain BOURDIN Marie-Pierre LEFEUVRE</b> Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines Institut Français d'Urbanisme				La sémantique européenne du projet urbain négocié	La problématique n'est pas directement relative à la question du projet négocié même si la question des notions et des vocabulaires communs aux partenaires du projet urbain en Europe est liée à une meilleure intercompréhension des acteurs.  Le champ sémantique sur lequel la recherche se centre est : le vocabulaire concernant les organisations de projet et les fonctions occupées par les acteurs, la nature des projets et les champs d'action, les arguments dits « techniques » (urbanité, cohésion sociale, confort urbain, mixité, ...)?
7	<b>Michel BONETTI</b> CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment				Les processus de traduction spatiale des enjeux selon les situations de négociations dans la conception des projets urbain	Comment les situations de négociations structurent les projets et comment les enjeux, les intentions des acteurs, les modes de négociation influencent les processus de traduction spatiale. Elle suppose d'identifier ces situations de négociations (dont l'hypothèse est qu'elles s'actualisent de manière différentielle selon les configurations d'acteurs), ainsi sur les catégories sémantiques à partir desquelles s'opère l'identification des enjeux et leur traduction spatiale. La problématique s'appuie sur les références au processus de « traduction », voire de transduction aux « dispositifs » de négociation. Elle vise aussi l'étude de catégories sémantiques à l'œuvre dans la formulation des enjeux, les intentions des acteurs ou la régulation des négociations. Elle élargit l'approche de la traduction à la « traduction spatiale ».
8	<b>Anne DEBARRE</b> Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris- Malaquais Laboratoire ACS				Négocier pour construire et vivre ensemble : des projets « d'habitats groupés »	L'équipe se propose de travailler sur les expériences, encore peu nombreuses en France, d'habitat groupé « alternatif » soucieux de qualité environnementale. Elle donnera des coups de projecteur sur des expériences comparables à l'étranger. Elle met l'accent sur les négociations qui se développent dans ces contextes, tant au sein du groupe de futurs co-habitants qu'avec les acteurs du « contexte » (élus, professionnels divers).

9	<b>Anne-Véronique BLIN</b> GERS Groupe d'Étude et des Recherches Sociales				Transformation des espaces extérieurs en habitat social : Expérimentation et négociations	L'équipe souhaite comprendre « les étapes » du projet en étudiant « des démarches parallèles ». Elle souhaite analyser « la confrontation des valeurs » entre équipe-projet du commanditaire, équipe de conception, partenaires des collectivités locales, usages et professionnels de terrains. « Les niveaux de négociation, leur énonciation et leur traduction » feraient l'objet d'une investigation.
10	<b>Paulette DUARTE</b> <b>Gilles NOVARINA</b> Institut d'Urbanisme de Grenoble Laboratoire PACTE Territoires				Les projets urbains en Europe : Entre concertation et négociation	<p>La problématique s'organise autour de trois points : le premier dresse le contexte général qui rend compte de la place croissante de la négociation dans l'élaboration des projets.</p> <p>Le second insiste sur la nécessaire distinction entre négociation et concertation, souvent utilisées comme synonymes par les chercheurs ou les professionnels de l'urba. En se référant à des travaux anglo saxons (en particulier ceux de J Forester établissant la distinction entre « deal making » et « délibérative process », les auteurs conviennent de réserver le terme de « négociations » à l'analyse de l'activité des décideurs et « concertation » aux relations entre décideurs et différentes catégories d'usagers.</p> <p>Le troisième point est consacré à la dynamique d'évolution propre du projet: l'objectif est de comprendre comment celui ci se transforme au fur et à mesure de la négociation.</p> <p>En résumé, cela se traduit par 3 questions : <u>Quelle</u> différence entre concertation et négociation ? <u>Quelle</u> place pour ces 2 modalités d'association des acteurs et des usagers tout au long du processus d'élaboration du projet ? <u>Quels</u> effets négociation et concertation ont elles sur le contenu des plans et des projets ?</p>
11	<b>Nathalie LAURIAC</b> (Co-cité)				Le projet négocié : Les conditions d'une production du commun	<p>La question des conditions dans lesquelles se produit du « commun », couplée aux modalités effectives par lesquelles les acteurs dépassent les intérêts catégoriels au sein d'une négociation. Prenant l'espace de négociation comme construit social, la problématique se singularise par une analyse très en finesse des processus d'interaction et d'ajustement et par une double hypothèse. La première se tourne vers la recherche des régularités dans les formes et résultats de la négociation, elle est complétée par une seconde hypothèse où il s'agit de regarder la façon dont les postures d'acteurs évoluent au fil des dilemmes rencontrés.</p> <p>Enfin, le versant d'étude de la délibération s'intéresse quant à lui à la prise en compte non pas des « demandes » mais de ces mises en phase au cours de la fabrication du projet en se centrant sur les formes de régulation des intérêts catégoriels et le renouvellement des positions que la négociation occasionne. Le projet négocié est ainsi vu comme un ensemble complexe et dynamique et ce projet offre un panorama théorique susceptible de rendre compte de façon lisible de la relation nouée entre les parties en dépassant le schéma classique de la démocratie participative ou du conflit.</p>

12	<p><b>Chris YOUNES</b> GERPHAU UMR CNRS Groupe d'Etude et de Recherche Philosophie Architecture Urbain École d'Architecture de Clermont-Ferrand</p>			<p>Le défi du projet négocié dans le contexte du durable. European dans tous ses états</p>	<p>Avec 20 ans d'expérience, European a misé sur un dispositif qui privilégie la négociation. Le corpus étudié sera divisé en deux familles : la première comportant des projets qui présentent une forte continuité et la seconde décrivant des projets ayant été fortement altérés lors de leur élaboration et réalisation. Ce classement sera testé par des entretiens avec les concepteurs et la maîtrise d'ouvrage. Le parti pris de la négociation, peut mettre en crise la question de l'innovation souvent associée à une création solitaire. Le dispositif d'analyse permettra aussi de voir comment le projet urbano-architectural travaille la négociation dans le contexte du durable.</p>
13	<p><b>Viviane CLAUDE</b> <b>Philippe HAMMAN</b> INSA de Strasbourg CRESS Université Marc Bloch de Strasbourg</p>			<p>Des rails pour tisser des liens ? Les tramways à l'épreuve de la négociation dans les projets urbains</p>	<p>identification de 4 axes autour des projets de tramway :</p> <p>1- la circulation des acteurs sur des scènes ou dans des arènes différentes mobilisent les théories de la gouvernance pour appréhender la manière dont les projets de tramway mobilisent deux scènes d'actions publique : le projet de ville dans une logique de « co production » de la ville et le projet de transport dans sa contribution à la représentation de la ville durable.</p> <p>2- L'élargissement de la scène des projets : il s'agit ici d'interroger la démocratie participative, et ses mises en tension au regard des différents enjeux techniques, politiques et citoyens.</p> <p>3- Le pouvoir des images : à partir de la masse des graphiques produits, l'analyse porte ici sur les opérations de figuration qui se succèdent et qui sont autant occasion de conflits (ex : entre techniciens) qu'objet de rationalisation ou source de séduction autour de la construction de l'image d'une ville en devenir.</p> <p>4- Enfin, l'analyse de l'espace public généré par le tramway comme espace négocié, il s'agit ici de restituer la manière dont cet espace public cristallise les regards et les intérêts différents (passants, riverains, usagers du transport) et de voir s'il existe des espaces ou des territoires plus négociables que d'autres.</p>
14	<p><b>Patrice NOVIANT</b> École Nationale Supérieure d'Architecture Paris- Malaquais- ACS</p>			<p>La grande négociation du lieu durable</p>	<p>Cette recherche propose de considérer toute négociation de projet architectural et urbain dans un contexte environnemental lui-même soumis à de multiples plans de négociation. Il s'agit de remonter à partir de cas types déterminés aux négociations en cours aux niveaux territoriaux afin d'éclairer les « effets de débarquement » de ces plans sur les négociations plus locales des opérations architecturales.</p>
15	<p><b>Anne LAFFANOUR</b> École Nationale Supérieure d'Architecture Paris- Malaquais-ACS</p>			<p>Le Projet Négocié : Projet développement culturel et proposition architecturale : quelle rencontre ?</p>	<p>Ce projet de recherche propose d'analyser l'expérience de confrontation entre l'œuvre que représente le projet scientifique et culturel d'une proposition d'institution et l'œuvre architecturale déclinant le projet culturel.</p> <p>L'intérêt de cette recherche serait de questionner la nature même de la négociation (en partant du projet culturel et non du projet architectural) et son influence sur la qualité intrinsèque du projet. La négociation est le processus d'ajustement, celui de l'appréhension du projet dans son ensemble en l'inscrivant dans le lieu.</p>

16	<b>Alessia DE BIASE</b> Laboratoire Architecture/ Anthropologie École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-la-Villette				Entre négocié et négociable. Conceptualisation d'outils pour la production d'espaces bâtis	Ce travail se propose d'étudier les fondements d'une « histoire commune », d'un récit partagé sur un territoire à partir de la mise en tension entre ce qui est négocié et ce qui est négociable. (triangulation habitants-concepteurs-décideurs). La négociation d'un projet garantit t elle sa négociabilité dans le temps ?
17	<b>Jean-Jacques TERRIN</b> Lab'Urba Université technologique de Compiègne				Projet négocié, usages, méthodes et outils collaboratifs	Le développement durable, en impliquant la prise en compte de l'utilisation ultérieure de l'ouvrage et l'intégration des usages suppose une transformation radicale du processus de conception et un changement de ses méthodes. Le projet s'attache alors essentiellement à l'identification de ce que pourraient être les outils et les méthodes collaboratives en conception, il se fonde en effet, sur l'hypothèse selon laquelle un appareillage collaboratif adapté faciliterait la prise en compte des spécificités de la négociation entre des acteurs hétérogènes, tout au long du processus dans le contexte des projets architecturaux et urbains. Dans un contexte généralement marqué par les conflits potentiels entre intérêts et logiques différentes, le travail collaboratif définirait un espace continu de négociation. Ce travail s'appuie sur des outils très différents: des outils numériques mis au point au cours des trente dernières années. Il s'agit par ex « d'espaces de projets virtuels », multimédias hébergeant l'ensemble des informations décrivant un bâtiment (état des lieux de l'existant) mais avec un potentiel de confrontation des savoirs en action et autorisant une projection sur l'avenir (entre réalité composée, réalité mixte et réalité virtuelle).
18	<b>Catherine AVENTIN</b> <b>Magali PARIS</b> CRESSON École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble				Les jardins partagés : des territoires et des ambiances négociés	La problématique est celle de la négociation permanente en œuvre dans la gestion des jardins partagés. Le jardin partagé est considéré comme un bon exemple de démarche citoyenne et urbaine qui s'inscrit en plus dans le développement durable. Le jardin partagé serait aussi un terrain propice pour envisager et projeter la ville durable.
19	<b>Jodelle ZETLAOUI-LEGER</b> laboratoire CRETEIL Institut d'Urbanisme de Paris Université Paris 12 Val-de-Marne-PRES Est				Quels imaginaires partagés ? Coproductio n et innovations dans les projets d'architecture et d'aménagements urbains	Problématique de la co production et du collaborative design et sa déclinaison dans le cadre de projets locaux et courants (non expérimentaux)
20	<b>Manuel PERIANEZ</b> ARIISE Association pour la recherche et l'intervention sur l'inconscient, la société et l'environnement				L'évolution du projet négocié à Reims. Ses nouvelles modalités après 20 ans d'interaction innovante entre deux maîtres d'ouvrages sociaux et l'atelier BCDE	Quelles sont les interactions entre négociation et DD dans les projets « expérimentaux » ? Qu'est ce qu'une démarche de projet expérimentale? En quoi ces démarches influencent elles les process « courants » et « non expérimentaux » ? Y a t il un lien entre innovation architecturale et démarche expérimentale de projet?

21	<p><b>Dominique BOULLIER</b> LAS-LARES Laboratoire de recherche en sciences sociales Université de Rennes 2</p>		Les voies incertaines du projet négocié	<p>La problématique se fonde sur 7 hypothèses :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- tri partition des acteurs potentiels : MOA, MOE et maitres d'usages.</li> <li>2- Ces personnes se trouvent dans un processus d'acquisition des savoirs supposant un mode d'appropriation; « ontologies à géométrie variable »</li> <li>3- Différentes modalités d'intégration ou de rejet des usagers</li> <li>4- Le maintien dans les négociations implique une conquête d'incertitude.</li> <li>5- L'incertitude résulte des variations ontologiques des personnes mais aussi de non prises en compte d'attentes qui peuvent conduire à l'abandon de la participation dans la négociation.</li> <li>6- On peut utiliser la référence du « compte à rebours » pour lever les incertitudes dans la négociation.</li> <li>7- La négociation demande à se maintenir dans une zone floue.</li> </ol> <p>L'ensemble débouche sur la proposition d'une nouvelle modélisation.</p>
22	<p><b>Laurent DEVISME</b> École d'Architecture de Nantes</p>		La négociation sortie de ses gonds. Tracer la ville en action. Interroger une catégorie d'analyse de l'action publique	<p>Approche des négociations basée sur le triptyque dispositifs/objets/pratiques de la négociation spécifiée par deux partis pris : partir de l'échelle des individus (plutôt que, ou au delà des institutions); adopter une méthode ethnographique.</p>
23	<p><b>Christophe CAMUS</b> LET Laboratoire Espaces Travail École nationale Supérieure d'Architecture Paris-la-Villette</p>		Le projet architectural durable négocié : Pratiques, compétences, valeurs	<p>Le projet de recherche repose sur deux hypothèses fortes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Une relation étroite entre développement durable et projet négocié. Mais loin de la considérer comme « naturellement » acquise, c'est à comprendre la manière dont se forge cette relation, dont elle s'exprime au niveau du projet, dont elle mobilise de nouveaux acteurs autour de nouvelles exigences que s'attache le projet.</li> <li>2- L'influence exercée sur l'identité professionnelle des architectes par cette plus grande ouverture au projet négocié. Quelles tensions nouvelles, quels changements de valeurs entraîne t elle? En quoi l'activité cognitive est elle irriguée par la question de la négociation?</li> </ol>
24	<p><b>Dominique THEILE</b></p>		Du projet négocié au projet partagé : s'inspirer de la concertation usager dans le jeu vidéo?	<p>La participation des usagers dans le jeu vidéo n'est pas nécessairement démocratique, et le jeu vidéo n'est pas compatible avec le concept de développement durable, mais cette prise de recul permet néanmoins d'interroger les concepts de projet négocié, projet partagé, participation, démocratie, développement durable. Il paraît important de développer les méthodes de concertation dans le projet architectural et urbain et tout particulièrement dans la rénovation de l'habitat.</p> <p>Il existe un secteur présentant certaines similitudes avec la conception architecturale et urbaine, où s'est implanté une tradition d'associer des usagers à la conception du produit : l'industrie du jeu vidéo. Aussi bien dans le jeu vidéo que dans la production architecturale et urbaine la négociation intervient dans la gestion de projet lorsque le projet associe les acteurs à des intérêts divergents, cas de figure le plus courant.</p>

25	<b>Guy TAPIE</b> École Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux			Négociier pour expérimenter : fabriquer les espaces publics	Partant du constat de l'importance croissante et décisive des processus de négociation sur la décision en matière d'aménagement, notamment dans une perspective de durabilité, l'équipe se propose d'explorer quatre dimensions fortes de la négociation. Ils se focalisent sur l'espace public. En premier lieu, les auteurs identifient assez classiquement le périmètre de la négociation en termes d'ouverture/fermeture. Puis ils proposent de prendre appui sur les théories de Callon et Lascoumes (sans toutefois les citer) pour qualifier la dimension informative et cognitive des processus. Dans un troisième temps, ils s'arrêtent sur les formes et matérialités des accords et désaccords, éventuellement utilisés comme ressources. Enfin ils mettent l'accent sur la dimension relationnelle permettant d'obtenir adhésion et coopération. Le tout s'actualise dans des situations choisies pour leur caractère innovant.
26	<b>Gilles DEBIZET</b> UMR PACTE Laboratoire Territoires/CNRS			Le projet immobilier entre durabilité, territoires et professions. Coopérer, négocier, apprendre, généraliser	Ce projet propose d'appliquer la question des méthodes de management de la qualité et des apprentissages auxquels elles donnent lieu, à un certain nombre d'opérations de haute qualité environnementale réalisées ou en voie d'achèvement dans la région grenobloise. Les deux principales questions sont les suivantes : 1) Quelles sont les modalités de la coopération négociée induites par le paradigme de la construction durable ? et 2) Comment généraliser ces expériences de «copilotage» à la pratique ordinaire des projets immobiliers ?
27	<b>François GUENA</b> ARIAM-LAREA École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-la-Villette			Négociation et conception architecture. Quels outils numériques pour une négociation de la conception architecturale ?	Il s'agira d'interroger les manières dont les architectes d'un « projet négocié » intègrent les concertations dans leurs projets. Deux hypothèses : certaines des négociations entre les acteurs du projet ont affaire avec la conception des formes et mesures de l'architecture ou de l'urbanisme. Certains des acteurs du projet spatial ont des intentions relatives à la conception architecturale et urbaine. Ils auraient chacun une représentation de ce que serait cette conception. Cette recherche souhaite mettre à l'épreuve du « projet négocié » la modélisation architecturologique de la conception architecturale. Quels outils permettent aux acteurs de la négociation de communiquer pour concevoir l'espace en commun. Quels outils numériques d'assistance seraient à penser pour une négociation de la conception architecturale ?
28	<b>Alain RENK</b>			Les projets confrontés à l'impératif du développement durable. Nouveaux modes de négociation des projets à la rencontre des approches descendantes et ascendantes	La problématique exposée se focalise sur les méthodes, des exercices de jeux et de simulation sur la complexité et les systèmes d'interdépendance, dont le lien avec la question de la négociation et du projet urbain n'est pas d'ailleurs toujours clair, l'objectif étant de réfléchir aux méthodes et outils de négociation efficaces pour répondre aux défis du développement durable. Une des idées avancées est de dépasser la sectorisation des méthodes et lier les approches descendantes et ascendantes. Sont mis en avant les nouveaux rôles de la maîtrise d'ouvrage confrontée aux nécessités de l'interaction. Un premier volet de la recherche sera descriptif, et un second prospectif.

29	<b>Dominique HERNANDEZ</b> Agence Paysage et Lumière				Le projet négocié comme nouveau mode de fabrication de la ville. Évaluation de deux exemples de projet négocié : Le GPV de Rouen et le Contrat de Quartier de Castellamare di Stabia	La problématique de ce projet est celle de la gouvernance de projet, à l'échelle du projet urbain. Et s'exprime en deux textes différents, prenant pour exemple des projets urbains de type ZAC ou « politique de la ville » en France. Les questions posées, tant sur le cas français que sur le cas italien, sont de l'ordre d'un audit d'opérations. Le projet s'appuie sur la « théorie des stakeholders », référencée à deux articles américains n'ayant pas fait encore référence, et ramenée à un protocole d'analyse en « grille », avec en ligne les différentes parties prenantes », et en colonnes, leurs intérêts, leur impact sur le projet et leur stratégie. L'objectif annoncé est celui de produire et d'améliorer des « guidelines ».
30	<b>Vincent BAGGIONI</b> ARENES				Procédures et processus de discussion dans les dynamiques de production des formes architecturales collectives	L'exposé de la problématique est assez vague et ne laisse pas transparaître de réelle innovation conceptuelle. De nombreuses recherches tendent à montrer, ces dernières années, la façon dont les modalités de négociation, les argumentaires et les configurations d'acteurs s'inscrivent dans la délibération et, plus largement, sont pris en compte.
31	<b>Paola SAVOLDI</b> Politecnico de Milan				Négociation : quels espaces pour le projet?	Il est fait état des relations entre formes de transaction et formes de projet, avec deux questions principales : dans quel type de projet est-il nécessaire d'activer une stratégie de négociation et de quel type?; et « quel est l'espace accordé aux activités de composition du projet? ». Réciproquement comment les contraintes du projet influent-elles sur l'accord entre partenaires ? A partir de ces hypothèses, les auteurs entendent prendre des cas de figure exemplaires et regarder les « profils de transactions ». Ainsi, les auteurs voudraient montrer la variété des interprétations du projet urbain et les réponses pertinentes aux demandes exprimées par les destinataires, et ce faisant problématisent le projet comme lieu de transaction. Deux angles de vue seront privilégiés sur les sites : la relation entre échange politique et partie technique dans la définition du projet urbain ; le rôle des décideurs notamment dans une négociation souvent orientée autour de ressources disponibles, et en particulier l'usage des sols, thématique centrale dans cette proposition. Cela amène à interroger aussi les nouvelles compétences des aménageurs alors que la qualité d'un projet résiderait surtout dans l'effort conjoint pour identifier un échange de ressources mais aussi redéfinir la forme urbaine.

Parmi ces 31 réponses, le jury, réuni le 4 septembre 2008 au PUCA, a retenus 7 propositions. (3, 4, 5, 8, 13, 23, 25)

## Bilan de l'appel d'offre

Les 31 propositions reçues montrent-elles l'intérêt partagé de la communauté des chercheurs ou des acteurs du cadre bâti pour l'objet de la recherche? Pour répondre à cette question il faut rappeler les conditions de parution de l'AO, la période à laquelle il a été diffusé et le délai autorisé. Il faut également prendre en compte les conditions de diffusion et connaître la fréquence.

### Rappel des conditions de diffusion de l'appel d'offre

Sur la période d'Avril à Juin 2008, l'appel d'offres de recherche « Le Projet Négocié » a fait l'objet d'une publication internet, ainsi que d'une diffusion électronique.

#### Publication sur sites internet

En ligne :

- Site internet du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP).
- Sous forme d'un fichier téléchargeable au format PDF :
- Site internet du PUCA
- Site internet ARCHI.FR du ministère de la culture et de la communication
- Site intranet de la DGUHC

#### Diffusion électronique

Sous forme d'un fichier au format PDF adressé par messagerie, les destinataires étant susceptibles de diffuser l'information dans leurs réseaux :

- Membres du comité d'orientation du PUCA
- Membres du conseil scientifique du PUCA
- Correspondants des PREDAT
- Équipe primées des sessions EUROPAN
- Direction Régionales de l'Équipement (DRE)
- Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
- Centre d'Étude sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU)
- Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI)
- Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques (DRAST)
- Directeurs des Ecoles d'architecture
- Enseignants, chercheurs et doctorants du réseau des Ecoles d'architecture
- Directeurs des Maisons de l'Architecture
- Directeurs des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Presse professionnelle (15 revues, dont Diagonal, Urbapresse, Archiscopie, Actu-Archi, Le Moniteur, La Gazette des Communes)

### Profils des équipes, ressources et disciplines / AO

Quelques enseignements sur le profil-type des équipes postulantes (retenues ou non) et des membres qui les composaient peuvent aider à mieux situer l'état de veille ou l'intérêt des différents chercheurs et acteurs de production de l'espace vis à vis de la négociation autour du projet.

Bien que cet AO s'adresse principalement aux chercheurs, les professionnels sont également présents. C'est pourquoi, il devient significatif de relever par exemple :

- les métiers les plus représentés parmi les professionnels
- la proportion d'équipe pluridisciplinaires ou mono disciplinaires (si l'on prend l'hypothèse de définir une équipe pluridisciplinaire par un nombre minimum de métiers présentés)
- les différents niveaux de partenariat entre membres d'une même équipe, ainsi que la proportion d'équipes émanant de laboratoires, de centre de recherches institutionnels, ou d'association libres de professionnels...

#### Pluridisciplinarité/ Mono disciplinarité :

Sur les 31 équipes, on constate que la majorité d'entre elles sont pluridisciplinaires. En effet, elles sont au moins composées de 3 compétences différentes.

Seules 9 équipes (2, 6, 8, 9, 18, 24, 28, 29, 31) sont mono disciplinaires.

La négociation étant au cœur des métiers telles que l'architecture, l'urbanisme ou encore l'ingénierie, il semble normal de retrouver, dans les différentes équipes de recherches, des représentants de ces professions.

Ainsi, 13 équipes sont constituées majoritairement de chercheurs, contre 11 à tendance praticienne.

Viennent s'associer à ces métiers, d'autres professions, plus minoritaires : géographe, anthropologue, ethnologue, programmiste, historien, designer, muséographe, philosophe, psychosociologue et politologues sont ainsi présents.

Enfin, parmi les 31 équipes, il est important de signaler le grand nombre de personnes aux multiples compétences : les équipes 1, 6, 9, 17, 24, quant à elles, sont composées de personnes ne possédant qu'un seul métier.

### **Partenariat :**

Les 31 équipes ont majoritairement fait appel à différents partenaires: 20 d'entre elles (4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 24, 26, 27, 28, 29, 30) en ont sollicités contre 11. Pour la plupart, ces partenariats sont français, ce qui n'est pas le cas, pour les équipes 17 (Espagne), 28 (Pologne) et 29 (Italie).

Parmi les équipes retenues, seules 3 équipes ont fait appel à un partenaire (3, 8, 13).

### **Laboratoires :**

6 des 7 équipes retenues sont des laboratoires, tous directement ou indirectement rattachés à des écoles d'architecture françaises. L'équipe 5 (retenue) est un bureau d'étude qui dispose de toutes les compétences requises.

### **Pluri nationalités :**

La majorité des équipes sont françaises. Seule, l'équipe 31, est italienne. Enfin, près d'1/3 des équipes sont composés de français et d'europeens. Même si cela reste minoritaire, on comprend que le sujet du « projet négocié » va bien au delà de nos propres frontières.

Les sept équipes retenues sont françaises, exceptée la n° 8, composée de trois français et d'un allemand.

## **Contenus et localisations des propositions**

### **Situation géographique du projet :**

Parmi les 31 équipes, seule l'équipe 26 n'a pas encore défini son corpus. La majorité des études de cas sont faites sur le territoire français : c'est le cas des équipes 2, 4, 5, 6, 9, 11, 13, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29, 30. Les équipes 3, 8, 19 allient, quant à elles, des exemples de projets français et européens. Enfin, les sept équipes restantes (1, 10, 12, 15, 16, 19, 31) n'ont traité que des exemples situés strictement en Europe ou à l'étranger. Certaines équipes ont également décidé d'utiliser des études de cas auxquels ils sont liés : ceci est vrai pour l'équipe 8, 12 et 19.

Les sept équipes retenues ont choisi de porter leur recherche sur des projets concrets, tous situés en France. Seule l'équipe 3 a fait une comparaison entre des exemples à la fois français et étrangers (Europe, EU, Québec).

### **Échelle des territoires d'études :**

Plus de la moitié des projets axent leur recherche sur l'échelle urbaine. Parmi celles-ci, on compte également les sept équipes retenues, à l'exception de la n°3 qui propose de travailler sur des petites opérations d'habitats coopératifs. On constate un manque important de l'étude du « projet négocié » sur les petites échelles.

### **Propositions non situées :**

Trois équipes (6, 17, 24) appuient leur recherches sur des propositions non situées : parmi elles, 2 équipes sont à majorité composées de chercheurs (6, 24) contre 1, composé d'une majorité de praticiens (17).

## Répartition des propositions par axes

### Rappel des 4 axes de consultation

#### Les nouvelles modalités du projet négocié

L'appel d'offre proposait quatre axes de recherches, ainsi que plusieurs thèmes, laissant aux différentes équipes une réelle liberté de réponse.

#### Axe 1 - Le projet à l'épreuve de relations ouvertes et denses

Le fait est consensuel : tout projet se déroule dans une incroyable complexité relationnelle qui repose à la fois sur une division du travail de plus en plus forte, sur un élargissement des données à maîtriser (réglementaires, procédurales, juridiques, techniques... la liste est longue) et sur des structures décisionnelles partenariales. Le projet doit alors trouver sa voie sous la pression de systèmes de plus en plus contraignants du point de vue de la production mais encore de son évaluation. Que cela soit du côté de la commande et du client, que celui de l'exploitant et gestionnaire, tous veulent avoir leur mot à dire autrement que par réactivité à la proposition des concepteurs.

La complexité des configurations d'actions mêle plusieurs types de fonctions, celle relevant de la commande et en amont de la planification et des projets, celle de la conception, celle de la mise en œuvre et de la réalisation matérielle, celle de la gestion et de la maintenance. Des organisations et des directions aux traditions d'action différenciées sont amenées à négocier tout comme des professionnels liés à des disciplines et des expériences de travail assez différenciées.

En fonction des marchés, nous pouvons repérer plusieurs processus en cours qui s'efforcent de stabiliser les objets de la négociation entre protagonistes. Ainsi dans le champ de la production de la ville et de l'urbain de nombreuses chartes, guides, programmes, sont les traductions d'accords entre acteurs pour s'entendre sur les caractéristiques des projets produits : c'est une façon de limiter les négociations en instituant un cadre collectif de référence.

Il se met aussi en place des modalités originales d'organisation des acteurs fondées sur des logiques de projet.

#### Axe 2 - Le projet à l'épreuve de la durabilité

Le développement durable est placé au centre de toutes les préoccupations. L'évolution est si profonde qu'on la qualifie de paradigmatique ce qui met l'accent sur les dynamiques de changement économique, politique, culturel. Une conscience globale et partagée se consolide sans supprimer les conflits d'intérêts et politiques, les controverses scientifiques dans de multiples domaines (l'environnement, l'économie, la gouvernance politique), les débats professionnels et techniques. Le développement durable offre à la fois de nouvelles ambitions pour les sociétés contemporaines et conduit à des transformations quelquefois radicales dans la façon de planifier et de concevoir les politiques publiques qui touchent au territoire et à l'espace. Les décisions qui fondent les opérations ou les projets sont donc affectées par l'éthique et les nécessités formulées dans le cadre d'un nouvel horizon.

Engagement nécessaire de l'ensemble des acteurs, le développement durable se base sur un équilibre supposé entre trois domaines : l'économie garantissant une réalité au projet, l'écologie pour une pérennité de la planète, le social pour un « vivre ensemble » en harmonie. Les deux premiers font l'objet de nombreuses tentatives de quantification, normalisation plus ou moins abouties. Le social, au centre de tous les discours politiques, nécessite une approche particulière, plus sensible.

#### Axe 3 - Le projet à l'épreuve de la démocratie locale

La première décennie des années 2000 a remis à l'ordre du jour les questions de participation, de consultation, des habitants, au travers de l'institutionnalisation de procédures adaptées ou de revendications contestataires pour s'opposer à des projets. De nombreuses politiques publiques, de collectivités territoriales, ont intégré la société civile, les associations, les usagers. Cela n'est pas sans poser de nombreuses questions sur le moment de sollicitation des usagers-habitants, sur l'état du projet à soumettre (esquisse, état plus avancé...), sur les échelles pertinentes pour solliciter les catégories de population concernées, encore faut-il les identifier. Les méthodes plus ou moins formalisées ont des chances d'être assez différentes en fonction des projets : de territoire, urbain (à quelle échelle ?), de quartier, d'habitat. L'architecture et l'urbanisme ont toujours été des enjeux forts mais ils acquièrent une lisibilité nouvelle au travers des formes contemporaines de communication. Peut être plus encore, ils sont médiateurs d'une réflexion sur le lien social et sur « ce qui fait société ». Dans les débats, les forums, les réunions publiques, il importe d'identifier les problèmes qui sont discutés, les alternatives qui sont envisagées et sur lesquels s'opposent les uns et les autres : comment cela réagit alors sur les projets, sur les façons de les faire, de les concevoir, de les programmer, de les réaliser et de les gérer.

Aujourd'hui nul ne doute de la complexité des organes publics de décision. Tout un arsenal législatif récent (SCOT, PLU) et organisationnel plus ancien (communautés de communes, comités locaux, ...) impose une recomposition des stratégies des élus pour programmer, décider, des opérations d'aménagement, urbaines et des projets : financement, localisation, modalités des choix des concepteurs. Souvent ces choix s'adosent à une vision des modes de vie, des stratégies de développement économique et de peuplement, à des engagements moraux sur la durabilité mais sont aussi contraints par les équilibres politiques, les réseaux d'influence existants, les partenariats avec les acteurs privés, l'intégration de la société civile. Il s'opère à ce niveau de nombreuses négociations qui interrogent la transcription des enjeux définis dans les projets de territoire (planification), urbains, architecturaux. On ne peut ignorer la prolifération des systèmes d'information qui touche la totalité des projets, systèmes dont la consistance peut varier avec les situations ou les marchés. Aucune action urbaine ne se conçoit sans une stratégie de communication aux contenus variables en fonction des cibles visées. Certaines sont lancées par des campagnes de publicité actives et agressives. La modélisation et la simulation des opérations urbaines, des projets, des actions, sont confiés à des spécialistes et, le développement des outils informatiques (SIG, images de synthèse, sites internet dédiés) amplifie le phénomène.

#### **Axe 4 - Le projet à l'épreuve de nouvelles modalités d'organisations**

Le rapport à l'usager est le support de négociations plus traditionnelles. Les différents marchés de l'architecture et de l'urbanisme semblent alors une variable importante : les politiques de la ville sont traditionnellement sensibles à la concertation ; la réhabilitation, quand les habitants sont présents, offre un cadre concret à des relations entre professionnels et usagers ; la promotion privée, et en particulier dans l'accession à la propriété, quand la relation à l'usager est une relation de service ; les coopératives quand les participants se fédèrent autour d'un projet. Dans certains cas l'usager est moins aisément identifiable ou si diversifié qu'il est impossible d'établir les conditions d'une bonne implication. Autant de configurations qu'il importe d'analyser pour comprendre les modalités originales de négociation ou similaires mises en œuvre et la façon dont elles supportent des demandes contemporaines dans la production de la ville (espaces publics), dans celles du logement (opérations qui intègrent de nombreux services pour vivre en autarcie), dans le domaine des transports.

L'architecte doit voir son rôle de nouveau ausculté quand il est pris et considéré comme un élément d'un réseau qui doit constamment négocier son projet et ses prestations. Son droit d'auteur est fréquemment remis en cause par ses autres partenaires tant la conception et le projet apparaît à la fois comme une lutte permanente pour savoir quel part prend chacun dans le dessin original et en même temps pour se partager les risques souvent délégués à l'autre. La complexité de la chaîne d'acteurs repose ces types de responsabilités et les relations entre professionnels traditionnels sont remis en cause. Se réinterroger sur l'identité même de l'« agence » apparaît pertinent pour un acteur économique, revendiquant ses liens avec la créativité et la culture, et travaillant dans des partenariats plus ou moins structurés. L'évolution très rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) entraîne la mise en place de moyens nouveaux encore peu accessibles tant sur le plan financier que sur la capacité d'usage. Le débat suppose une capacité de dialogue où l'ensemble des paramètres seraient pris en compte. Le sensible, l'imprécision, le flou, l'imaginaire, se trouvent rapidement contraint par de tels outils. Dans le jargon de l'ingénierie, notamment pour les grands projets, il s'agit de traiter des interfaces et de l'interopérabilité au travers de plateformes dédiés à la production de plans. L'informatisation des communications s'est sophistiquée mais se rejoue sur ce terrain des oppositions assez classiques bien que ce type d'échanges fluidifie l'action des uns et des autres.

Une approche quasi-ethnographique du fonctionnement d'agences ou du déroulement de projet montrerait ainsi le cheminement du projet, le poids de chacun et les conséquences sur l'objet matériel. Opter pour une approche des négociations « au quotidien », rendant compte de l'activité ordinaire de production architecturale ou urbaine pourrait sans doute faire émerger ces types de débats encore faut-il qu'elle soit nourrie de modèles d'analyse pour les interpréter. Il semble plus prometteur de quitter l'échelle des interfaces duales du type concepteur/habitant ou concepteur/élus ou encore maître d'œuvre/maître d'ouvrage pour aborder la multi-dimensionnalité des attentes et des contraintes sur le projet.

### **Répartition suivant les axes**

Certaines réponses se sont explicitement inscrites suivant un axe prioritaire de recherche. Pour les équipes ne l'ayant pas spécifié, les experts ont proposé une classification, au regard de leur lecture du dossier de candidature. Cependant, et même si c'est l'axe prioritaire qui a été identifié, on se rend compte que la plupart des équipes ont défini un projet suivant plusieurs axes. Le tableau ci dessous montre que les quatre axes ont été tous traités sans trop de disparités. Parmi les sept équipes retenues, elles sont à chaque fois, au moins présentes deux fois dans chacun de ces axes.

**Axes**

1	2	3	4
2-3-13-15-16-18-19-20-21-22-30-31	1-8-12-14-18-20-23-24-25-26-28-29	1-4-5-8-11-18-19-24-25-27-30	6-7-8-9-10-12-13-17-20-22-23-24-27-28-30-31

Figure en gras les équipes retenues

## Thèmes abordés et objectifs visés

### Les thématiques abordées

Voir le texte de l'appel d'offre

L'Appel d'Offre proposait de réfléchir sur 6 thèmes correspondant aux rapports que des grandes familles d'acteurs entretiennent avec le projet. Cette « liste » n'était, bien sûr, pas exhaustive et les équipes de recherche pouvaient compléter, entrelacer, superposer les questionnements proposés révélant les impératifs de négociations.

Les thématiques 1 à 4 (du lien social; du rôle des élus; de la maîtrise d'ouvrage; des rapports entre maître d'ouvrage et architectes) ont été largement abordées de manière croisée par les différentes équipes, thèmes qui se superposent par ailleurs avec les 4 axes. Les thématiques 5 et 6 (des architectes et de la division du travail de conception au sein d'un agence; de la technique) qui concernent directement l'élaboration du projet et le suivi de la réalisation au sein de la maîtrise d'œuvre sont quasiment absentes des différentes réponses. Parmi celles retenues, l'équipe 23 qui s'intéresse, autour de la question du développement durable, à la formation des architectes pourrait apporter un éclairage sur ces deux derniers thèmes.

D'autre part les équipes ne proposent pas directement de partenariat avec la maîtrise d'ouvrage (notamment privé). Lors des séminaires des intervenants extérieurs seront invités pour apporter des éclairages sur ce sujet à partir de leur pratique.

### Répartition par type d'objectifs

On peut très schématiquement proposer une division des propositions en quatre types :

- 1 - Objectifs opérationnels
- 2 - Objectif de connaissance
- 3 - Objectifs didactiques
- 4 - Objectifs transversaux

#### Type d'objectif

1	2	3	4
12-18-19-21	1-2-3-4-11-20-23-25-30-31	5-6-7-16-17-26-27-28	8-9-10-11-13-14-15-22-29

Figure en gras les équipes retenues

Le choix des équipes retenues, limité à 7, a surtout privilégié des compétences avérées dans le domaine de la recherche avec une problématique et une méthodologie clairement définies et en corrélation directe avec l'objet de l'AO.

Les objectifs opérationnels qui visent des expérimentations (aussi bien sur la méthode que sur la technique) développées sur un ou des projets à l'occasion d'une recherche sont peu représentés dans les réponses à cet appel d'offre, seules 4 réponses proposaient indirectement d'aborder ce sujet. Aucune des équipes retenues ne met en avant cet aspect, mise à part éventuellement l'équipe 8 comme nous le verrons plus loin. Cela paraît assez logique dans la mesure où le sujet même de l'AO ne concernait pas les typologies, les procédés constructifs ou le projet urbain, mais surtout l'observation des négociations.

Il n'est dans ce cas pas étonnant que l'objectif de connaissance soit particulièrement représenté. Parmi les 7 équipes retenues 4 en font parti. Les équipes 3-23-25 apporteront un éclairage sur le développement durable, sujet essentiel de l'AO qui évolue rapidement et qui fera l'objet de recadrage au cours de la recherche en fonction des nouvelles données.

Les objectifs didactiques, même lorsqu'ils ne sont pas énoncés dans les propositions, pourront découler naturellement dans la synthèse générale de l'AO. Nous avons classés 8 équipes dans cet objectif car elles exprimaient clairement une volonté de fabrication d'outils d'aide à la mise en place de négociation.

L'équipe retenue n°5 parle à plusieurs reprises des recommandations qui découleront de leur recherche. Si ces recommandations visent l'ensemble des acteurs à une échelle nationale, elles pourraient directement s'appliquer pour leur corpus analysé à St-Denis et s'inscrire dans un cadre opérationnel.

La transversalité concerne les équipes qui traitent plusieurs axes, thèmes ou objectifs en parallèle. L'élargissement européen fait également partie de cet objectif. Deux équipes retenues ambitionnent de répondre à plusieurs des aspects de l'AO avec un éclairage européen, en se concentrant sur les projets d'habitat alternatifs (équipe 8) en France, ou sur le tram de Strasbourg & à Montpellier (équipe 13).

# Les sept propositions retenues

## Négociations et hybridations des savoirs entre professionnels et habitants ; le cas de la production alternative d'habitat

### Coordonnées de l'équipe n°3

**Mandataire :** Marie Hélène Bacqué, urbaniste, sociologue, professeur à l'université d'Évry; Véronique Biau, architecte-urbaniste de l'État, sociologue

**Organisme :** CRH-LOUEST (CNRS)

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine

**Adresse :** 3-15 Quai Panhard et Levassor, 75013 PARIS

**Courriel :** mhbacque@club-internet.fr/Veronique.Biau@paris-valdeseine.archi.fr

**Equipe :** Jean Marie Delorme : sociologue, conseil en ingénierie de projets

Marie Pierre Marchand: doctorante, chargée d'étude

Flore Trautmann: conductrice d'opération

Stéphanie Vermeersch: sociologue, chargée de recherche CNRS

### Résumé du projet

Interroger les formes de partenariat et de négociation entre professionnels, collectivités publiques et collectifs d'usagers ou d'habitants au cours de démarches de projet avec des pratiques participatives de production de l'habitat. Quelles sont les particularités de ces processus en termes de méthodes et d'outils de production du projet, de formes de dialogue, de prise en compte de différents savoirs, de stratégies professionnelles ? Quelles nouvelles situations de négociation, quels nouveaux acteurs la production du projet par les habitants contribue-t-elle à faire émerger ? Quels sont ses effets en termes de formes et d'espaces produits ? Quels différents savoirs, savoirs d'usages, savoirs professionnels s'y échangent ? Peut-on parler d'hybridation des savoirs ?

Ont été choisis des pratiques concrètes de participation ou de collaboration dans cinq opérations complémentaires (car la place des habitants y est différente) à des étapes d'avancement : l'opération Toulouse-La-Reynerie (Toulouse), une coopérative d'accès sociale à la propriété à Saint-Denis, le Projet du « Village vertical » à Villeurbanne, la maison des Babayagas à Montreuil et le projet de maison de retraite coopérative de l'association Lo Paratge à St Julien de Lampon (Dordogne).

La confrontation avec des processus à l'œuvre dans d'autres pays européens et québécois permettra de construire un socle de connaissances comparées sur les thèmes de la recherche. Ce travail permettra une montée en généralités de ce type de démarche.

### Méthodologie

Une méthode pour les cinq terrains :

-analyse sur « pièces »

-travail d'observation

-entretiens semi directifs auprès des différents acteurs afin d'éclairer quatre dimensions : interfaces, valeurs, savoirs hétérogènes, apprentissages et transférabilités.

Les cinq terrains sont complémentaires car la place des habitants y est différente. Ceux-ci pouvant selon les cas être impliqués dans la programmation, la co-production, ou simple usager.

### Valorisation escomptée de la recherche

Transférabilité, « montée en généralités »

## Sens et conditions de la qualité architecturale des ensembles urbains modernes dans les mutations du XXI<sup>ème</sup> siècle

### Coordonnées de l'équipe n° 4

**Mandataire :** Ginette Baty-Tornikian, sociologue, enseignant chercheur IPRAUS, équipe de l'UMRS CNRS6MCC N°7136 AUS

**Organisme :** École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville

**Adresse :** 78 rue Rébeval, 75019 PARIS

**Courriel :** ginette.baty@wanadoo.fr

**Membres :** Nadège Bonnet-Chelhi, anthropologue, enseignant-chercheur, DSA Architecture et Patrimoine, ENSAPB

Vanessa Fernandez, architecte, enseignant-chercheur, DSA Architecture et patrimoine XX<sup>ème</sup> siècle, ENSAPB

Philippe Villien, architecte-urbaniste, enseignant chercheur, ENSAPB, consultant IPRAUS

### Résumé de projet

Face au renouvellement des conditions de décision et de conception, les chercheurs sont appelés à réfléchir sur la négociation dans les champs de la fabrication de l'espace ; sur les nouvelles manières d'élaborer les projets, la façon dont ils sont discutés, concertés ; sur les nouvelles répartitions des rôles et des compétences, et leurs effets sur les formes matérielles. Afin de tirer des enseignements des bonnes pratiques, affiner les modèles théoriques, contribuer au renouvellement des pratiques professionnelles.

L'analyse des processus de réhabilitation de ces cités-jardins va nous éclairer sur les problèmes soulevés par les réhabilitations des ensembles urbains du 20<sup>ème</sup> siècle.

Trois projets de réhabilitation en cours de réalisation seront étudiés : à Stains, le Pré Saint-Gervais en Seine Saint-Denis et Tase-Carré de Soie à Vaux-en-Velin.

Le relevé diagnostic de l'objet cité-jardin permettra de mettre à jour les caractéristiques innovantes pour chaque lieu et de réaliser le suivi de phasages projets et ainsi mettre à jour les processus de décisions.

Parallèlement la conduite d'entretiens permettra de déterminer les synergies autorisant l'aboutissement du projet et ainsi de définir les cadres donnés ou créés de la concertation.

Quatre types d'acteurs seront interviewés selon leurs compétences et leurs rôles dans la réhabilitation de chacune des cités jardins. Sera établi l'analyse des comparaisons de compétences de chacun des groupes d'acteurs dans les trois processus de développement et des qualités synergiques des groupes d'acteurs par site.

Ces analyses déboucheront sur un mode d'emploi pour la réhabilitation de ce type d'ensembles urbains, une définition du système topologique des acteurs, un listing sur la diffusion des savoirs liés à l'innovation.

### Méthodologie

Trois axes de recherche sont proposés : rapports entrecroisés entre les acteurs et la qualité d'innovation, la mémoire et la temporalité du projet, les représentations environnementales.

Constitution d'un corpus et ajustement des hypothèses portant sur le champ du social et de l'espace avec relevés et enquêtes sur le terrain. Etude comparative des trois sites.

### Valorisation escomptée de la recherche

Les systèmes stratégiques que forment les territoires étudiés nourrissent la vie urbaine et donnent des moyens tangibles pour appréhender les dynamiques sociales afin d'intégrer les innovations et les compétences dont ces terrains sont porteurs dans le projet architecture.

## Le projet à l'épreuve de la démocratie locale et de la concertation

### Coordonnées de l'équipe n° 5

**Mandataire :** Georges Depre, directeur du développement de la société HER, ingénieur ECP

Virginie Poujol, chef de projet, analyse des politiques publiques. Spécialiste de questions de l'habitat précaire et indigne.

**Organisme :** HER (Habitat Etudes Recherches), Association ILOT

**Adresse :** 3, rue Edouard Vaillant, 93200 Saint Denis

**Courriel :** g.depre@her.fr/v.poujol@her.fr

**Membres :** Pascale Dietrich-Ragon, doctorante en sociologie au Centre Maurice Halbwachs dans l'ERIS (Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales), attachée temporaire de recherche à l'université Paris 13, membre fondatrice de l'association l'ILOT.

Abderrhaman Aassi, chargé de mission à l'OPHLM de Bagnolet, membre fondateur de l'association l'ILOT, chargé de recherches.

Claire Lévy-Vroelant, professeur de sociologie à l'université Paris8 Saint Denis, membre du centre de recherche sur l'habitat de l'UMR LOUEST 7145, membre associée du CSU. Membre du Coordination Committee de l'ENHR

### Résumé de projet

L'étude porte sur une expérience menée dans le périmètre de la ZAC « porte de Paris », où la ville de Saint-Denis fait de la démocratie participative et de « la concertation au service de l'intérêt général » un outil politique essentiel. Ce travail s'interrogera sur les conditions et les apports de la participation. Il s'agira de décrire en quoi consiste ce procédé : les mécanismes de régulation sociale qui mêlent action publique locale, mobilisation collective et initiatives individuelles, seront analysés pour tenter d'apporter des réponses pertinentes aux questions posées. En quoi la participation améliore-t-elle le processus démocratique ? Quelle est la légitimité des participants ? Comment la participation se traduit dans la réalité du projet, à travers quel type de négociation ?

### Méthodologie

Méthodologie fondée sur une démarche d'observation participante avec l'analyse sur pièces du projet en cours, participation aux réunions de concertations. Recueil d'informations par entretiens semi-directifs. L'équipe propose également de poursuivre cette recherche-action par un travail de préconisation visant à « développer le processus de démocratie participative » en évitant les écueils qui auront été recensés.

Terrain : ZAC de la Porte de Paris. Située entre la Plaine Saint Denis et la ville « historique », à proximité du stade de France, du canal Maltournée et de l'échangeur A86-A1, cette partie de la commune de Saint Denis est un territoire en devenir. L'aménagement de ce secteur a fait l'objet d'un concours remporté par Antoine Grumbach en 2006.

Effectivité : l'équipe a pris soin de demander aux représentants de la ville de Saint Denis un agrément officiel du programme de travail proposé.

### Valorisation escomptée de la recherche

C'est une recherche « impliquée » dont la valorisation peut se situer à plusieurs niveaux. La ville de Saint Denis profitera des recommandations et de l'expertise produite par les chercheurs de l'équipe. Ceux-ci devront toutefois être attentifs dans la phase d'analyse à dépasser l'étude de cas, et le stade expérimental, voire le catalogue des bonnes pratiques, afin que puisse rester ouverte la problématique dans une perspective de recherche.

## Négociier pour construire et vivre ensemble : des projets d'« habitats groupés »

### Coordonnées de l'équipe n° 8

**Mandataire :** Anne Debarre, architecte DPLG, DEA Le projet architectural et urbain. Maître-assistante 1 « Histoire et Culture Architecturales », chercheur ACS (UMR 7136)

**Organisme :** Laboratoire ACS, École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Malaquais

**Adresse :** 14, rue Bonaparte, 75006 Paris

**Courriel :** annedebarre@wanadoo.fr

**Membres :** Michael Gies, Ingénieur, architecte

Pascal Gontier, architecte DPLG. Postgrade en Architecture et Développement Durable. Maître assistant 2 « Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine. »

Hélène Steinmetz, agrégée répétitrice de sociologie, doctorante en sociologie. Membre associé du centre Maurice Halbwachs

### Résumé du projet

Recherche sur des projets coopératifs d'habitations, dits « habitats groupés » à l'initiative d'individus et/ou de collectifs de la société civile qui émergent aujourd'hui sous l'égide du développement durable. De telles démarches revendiquées comme « alternatives » et « participatives », doivent mener de nombreuses négociations, d'abord entre leurs propres participants, mais aussi avec leurs environnements pour les voir se concrétiser dans des réalisations construites.

Comment le projet architectural de logements porte l'ensemble des attendus de tous ces acteurs, comme le poids des négociations, tout en gardant in fine son autonomie.

A travers un grand nombre d'initiatives, un début d'organisation collective des réflexions, et l'aboutissement de quelques opérations : il s'agira d'établir leur rétrospective, leur bilan et évaluation comme autant de projets négociés.

Il s'agira d'abord de répertorier ces projets en France, encore expérimentaux, pour en saisir les objectifs, les modalités et les avancées. Pour comprendre ensuite les négociations à l'œuvre tout au long des développements des projets, de la programmation à la conception, seront analysés trois cas :

Une réalisation en cours à Strasbourg, Ecol-logis ; une deuxième choisie à l'issue de la première phase de recensement ; une troisième expérience conduite par Patrick Bouchain sur quatre sites, Calais, Nanterre, Nantes et Marseille, avec la volonté de « dé-normer » le logement social. Enfin, la référence à des exemples européens (à Vienne, Genève, Freiburg-im-Breisgau) reconnus et médiatisés pour leurs qualités, permettra une comparaison des réalisations produites dans des conditions différentes.

### Méthodologie

Le projet comporte trois volets : un état des lieux d'opérations « autogérées » d'habitat en France ; le suivi de deux opérations françaises ; des comparaisons avec des exemples similaires en Europe.

La faisabilité et la pertinence de chacun de ces trois volets ne sont pas équivalentes :

- le suivi des deux opérations en cours, ainsi que du processus spécifique mis en œuvre dans les réalisations de P. Bouchain répondent bien au texte de la problématique, aux hypothèses posées par les chercheurs. C'est de toute évidence le « cœur » de la recherche proposée.
- l'état des lieux sur les projets autogérés français devra être plus précis sur la manière dont il peut donner lieu à une « typologie des valeurs fondatrices » et à une compréhension des différents montages.

### Valorisation escomptée de la recherche

Cette recherche devrait donner lieu à des publications intéressantes tant pour les milieux scientifiques que pour les milieux opérationnels. La dimension internationale est un atout supplémentaire.

## Des rails pour tisser des liens ? Les tramways à l'épreuve de la négociation dans les projets urbains

### Coordonnées de l'équipe n° 13

**Mandataire :** Viviane Claude, professeur des Universités en urbanisme (AMUP)/Philippe HAMMAN, maître de conférence des Universités en sociologie (CRESS)

**Organisme :** AMUP (Architecture, Morphogenèse Urbaine et Projets) et CRESS (Centre de Recherche et d'Etudes en Sciences Sociales)

**Adresse :** AMUP INSA: 24, Be de la Victoire, 67084 Strasbourg Cedex/CRESS UFR Sciences sociales. Université Marc Bloch, 22 rue René Descartes, 67084 Strasbourg Cedex

**Courriel :** viviane.claude@insa-strasbourg.fr/phamman@umb.u-strasbg.fr

**Equipe :** Maurice Blanc, professeur des Universités en sociologie

Flore Henninger, doctorante en sociologie, assistante ingénieur

François Nowakowski, doctorant en urbanisme, architecte

Bernard Pagand, architecte, maître de conférences

Volker Ziegler, architecte, Maître assistant

### Résumé du projet

Le projet de recherche porte sur l'analyse de projets de tramways à Strasbourg et Montpellier, investigués à travers une problématique commune organisée autour de quatre entrées : la circulation des acteurs sur des scènes différentes, l'élargissement orchestré à de nouvelles parties prenantes (non seulement la « concertation » mais aussi de nouvelles expertises), la construction des « cohérences » du projet à travers ses figurations/images et, enfin, ce que les espaces publics donnent à voir du négocié/non négocié voire du re-négociable.

Une prise de distance doit permettre une mise en critique des cas étudiés : sera tiré parti des connaissances des réalisations et projets de tramway dans des villes suisses et allemandes.

L'équipe s'interroge sur les nouvelles modalités de la négociation et sur son statut dans le cas des projets architecturaux et urbains dont ils relèvent.

Il s'agit de regarder de plus près la recomposition des échelles des ségrégations socio-spatiales urbaines avec les projets de tramways, l'articulation des pans environnementaux et sociaux du développement durable, les termes dans lesquels se pose l'acceptabilité sociale d'un projet.

Enfin, le choix de deux terrains en France ainsi que leur mise en discussion à partir des situations allemandes et suisses viendront enrichir l'importante question théorique autant que méthodologique de la construction de ce qui soutient la comparabilité.

### Méthodologie

Au-delà du choix même de Strasbourg et Montpellier pour analyser les projets de tramway, l'intérêt de la méthodologie proposée est de croiser les méthodes de l'urbanisme et des sciences sociales en vue de « tisser des ponts entre une analyse spatiale des enjeux et une analyse des perceptions, représentations et rapports cognitifs des habitants et des usagers, en regard des reconfigurations produites par les décideurs et les professionnels sur la ville ».

La démarche de l'équipe est alors de combiner des outils qualitatifs et quantitatifs, un vaste travail documentaire et de terrains, relativement détaillés dans la proposition.

La méthodologie repose sur l'importance accordée aux regards croisés.

### Valorisation escomptée de la recherche

Les résultats escomptés de la recherche tant en matière théorique que méthodologique portent sur la recomposition des échelles des ségrégations socio spatiales urbaines avec les projets de tramways, l'articulation des pans environnementaux et sociaux du développement durable, les termes dans lesquels se pose l'acceptabilité sociale d'un projet à la fois dans le champ de l'architecture et dans celui de l'urbanisme.

De même, en est il des modalités de valorisation scientifique et technique (avec un séminaire de chercheurs, avec la liste des intervenants externes pressentis, la rencontre chercheurs-acteurs (professionnels, associations, élus), et le colloque final local.

Et des potentialités qu'offrirait ce projet sous l'angle des partenariats inter-universitaires et des relations avec les institutions locales (communauté urbaine de Strasbourg)

## Le projet architectural négocié : pratiques, compétences, valeurs

### Coordonnées de l'équipe n° 23

**Mandataire :** Christophe Camus, docteur en sociologie, maître assistant SHS

**Organisme :** LET (Laboratoire Espaces Travail)

**Adresse :** École Nat. Sup. d'Architecture de Paris La Villette: 144 avenue de Flandre, 75019 Paris

**Courriel :** c.camus@rennes.archi.fr

**Equipe :** Olivier Chadoin, docteur en sociologie, maître assistant SHS

Béatrice Durand, architecte, journaliste, co-rédactrice en chef du magazine EcologiK

Michael Fenker, architecte, docteur en sciences de gestion, Ingénieur de recherche du Ministère de la Culture et de la Communication

Isabelle Grudet, architecte, docteur en architecture, ingénieure de recherche au LET

Bendicht Weber, architecte, docteur en urbanisme, professeur ENSA Paris La Villette

### Résumé du projet

La proposition de recherche s'intéresse à la manière dont les préoccupations environnementales et le développement d'un urbanisme et d'une architecture durables réorganisent les modèles, les compétences et les pratiques des architectes : en étudiant les pratiques, les compétences et les valeurs qui conditionnent la négociation du projet durable.

Seront examinées les articulations entre pratiques, compétences et valeurs dans la négociation des projets architecturaux durables à partir des trois entrées suivantes :

projets architecturaux et urbains durables : deux opérations urbaines durables et innovantes quant aux modalités de coopération et de négociation permettront de mener des analyses sur les processus et les pratiques des acteurs : les opérations pressenties sont Lyon Confluence et Auxerre.

formations initiale et continue au projet architectural durable : étudier le lien entre identité professionnelle et renouvellement des compétences et pratiques, d'une part, et d'autre part l'incorporation de l'exigence de développement durable dans la formation des architectes.

médiatisation des projets architecturaux durables : comment les représentations et les valeurs de l'architecture durable véhiculées par la presse professionnelle du monde de l'architecture conduisent au projet négocié ? Etat de la montée de la préoccupation environnementale puis enquête approfondie sur les représentations et les valeurs exprimées autour des présentations de projets d'architecture durable dans ces différents supports.

### Méthodologie

Au regard de ces questions la méthodologie proposée à partir des trois types de « terrain » énoncés apparaît pertinente. Les auteurs justifient le choix des deux opérations retenues par l'importance qu'y recouvre la négociation, autour de diverses dimensions du développement durable

De même, ils justifient l'éclairage mis sur la formation initiale et continue par le souci de cerner la manière dont les programmes intègrent cette double dimension « négociée » et « durable » dans les mécanismes de formation des architectes et comment, ce faisant, elle conduit les architectes à négocier ou à renouveler leur identité professionnelle.

Enfin, ils entendent faire la part de la construction médiatique dans l'irruption de la question du développement durable décliné de manière plus spécifique dans le domaine architectural.

Si chacun de ces axes se justifie, on aurait néanmoins aimé avoir plus de détails, sur les modalités de leur coordination

### Valorisation escomptée de la recherche

Aurait gagné à être plus spécifiquement formalisé.

## Négociier pour expérimenter : fabriquer les espaces publics

### Coordonnées de l'équipe n° 25

**Mandataire :** Guy Tapie, sociologue, HDR, directeur PAVE, maître assistant à l'ENSAP Bordeaux

**Adresse :** Domaine de Raba 33405 Talence

**Courriel :** guy.tapie@bordeaux.archi.fr

**Equipe :** Enrico Chapel, architecte et urbaniste, École d'architecture Toulouse

Françoise Gaudibert, architecte et ethnographe, École d'architecture Toulouse

Patrick Godier, politologue, associé au PAVE

Claire Petetin, architecte, École d'architecture Bordeaux

Gérard Ringon, sociologue, École d'architecture Toulouse

Corinne Sadockh, architecte urbaniste, consultante

### Résumé du projet

Analyser les processus de négociation pour comprendre et caractériser la production des espaces : comment s'intègrent, aux différentes étapes du processus de projet de nombreux acteurs issus de « modes » divers, élus, professionnels, société civile, amenés à participer à la fabrication de la ville ?

La proposition explore quatre dimensions constitutives des espaces de négociation : la première d'ordre structurel et organisationnel ; la deuxième d'ordre cognitif ; la troisième d'ordre relationnel ; la quatrième d'ordre processuel.

Trois situations de projets d'espaces publics ont été choisis : l'Atelier Public de Travail Urbain sur les espaces publics centraux à Toulouse ; l'éco-quartier de l'ilot Dupaty à Bordeaux ; le GPRU Saint Blaise et le projet « Ville + inventions urbaines » à Paris.

Pour chaque situation sera réalisée une analyse des « filiations » et du cadre de référence pour repositionner les projets dans leurs dynamiques historiques, contemporaines et contextuelles. Puis, une analyse poussée de l'espace des négociations s'appuiera sur une observation participante croisée à une approche plus classique d'analyse qualitative.

### Méthodologie

Le choix des terrains développe à travers des focales assez resserrées et des problèmes publics communs, les termes d'une véritable comparaison. Celle-ci s'enrichit de singularités dues au contexte de projet, que l'initiative relève de l'institué ou soit produite par des citoyens.

Un chapitre sur les données de cadrage montre que la connaissance préalable des trois sites et situations est à la fois fondée et pleine de perspectives, ne serait-ce qu'en raison des innovations sociales et de projet très innovantes dont ils sont porteurs. On retiendra en particulier le cas de Bordeaux, autour d'un éco-projet s'attachant à s'inscrire dans une « communauté citoyenne ». Le troisième cas, parisien, s'apparente plus à une intervention visant à une requalification sociale avec une volonté de la maîtrise d'ouvrage de faciliter l'apparition d'un « projet urbain transitoire ».

L'énoncé de chaque terrain et situation est suivi de quelques paragraphes intitulés « questions de recherche » qui montrent bien la complémentarité entre ces thématiques et permettent d'enrichir la vision des formes de coopération entre acteurs à différentes phases du projet (St Blaise), la connaissance des formes d'investissement des plus démunis notamment dans le diagnostic partagé (Toulouse) ; d'appréhender les formes de régulation et les cadres normatifs mis en place par les différentes parties, y compris les associations.

Concernant l'analyse des projets, une attention particulière a été placée sur la transversalité entre les sites et situations. La méthode est plurielle, elle procède à partir d'identification d'acteurs, et met en place un cadre d'observation ethnographique (la négociation en actes) et sociologique et auprès de témoins. En revanche une clarification s'imposerait sur l'appellation de « recherche-action » accolée à ces investigations. Tant les outils que l'investissement en temps sur les terrains paraissent adaptés à l'ambition affichée.

### Valorisation escomptée de la recherche

Plusieurs apports : L'un concerne la maîtrise d'ouvrage qui pourra trouver des enseignements sur des « mieux faire » et favoriser l'émergence de nouveaux acteurs ; l'autre pointe l'utilité de compléter l'analyse en terme de sociologie (notamment) des professions et des compétences en architecture et en urbanisme par l'adjonction de résultats sur la négociation. En somme cette recherche apparaît comme une opportunité pour développer un pan de la recherche, tels que les savoirs-faire issus des pratiques sociales ordinaires, de la maîtrise d'usage ou des savoirs militants.

Ajoutons que les recherches sur les espaces publics intéressent aujourd'hui un public large de concepteurs et d'utilisateurs, et s'élargissent aussi aux historiens, philosophes et théoriciens de la ville et de la délibération. Ce public universitaire et praticien trouvera dans cette recherche matière à compléter utilement les travaux les plus récents sur la conception des espaces publics qui se sont focalisés, notamment à Lyon, sur la production d'idées par la maîtrise d'ouvrage publique.

# Annexes

## Le jury :

Président du Jury : **Emmanuel Raoul**, *Secrétaire permanent du PUCA*

**Alain Bertrand**, *DGA SEMAVIP*

**Monique Eleb**, *Chercheur*

**Thérèse Evette**, *Chercheur*

**Edith Girard**, *Architecte*

**Yves Laffoucrière**, *DG du Directoir 3F*

**Philippe Madec**, *Architecte*

**Michel Perrot**, *Président Maison de l'Architecture*

## Le groupe d'experts et rapporteurs

**Sabri Bendimerad**

**Véronique Biau**

**Elisabeth Campagnac**

**Agnès Deboulet**

**Pascal Dutertre**

## Calendrier de la consultation

**Avril 2008**

Lancement de l'appel à consultation

**7 Juillet 2008**

Dépôt des projets de recherche

**Juillet - Aout 2008**

Expertise des 31 projets reçus

**4 septembre 2008**

Jury de sélection : 7 projets retenus









Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministre  
de l'Énergie,  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

ministre  
du Logement,  
de l'Aménagement,  
de l'Énergie  
et de la Nature

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : Sociétés urbaines et habitat traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; Territoires et aménagement s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ;

Villes et architecture répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ;

Technologies et construction couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche incitative sur le Futur des villes à l'impératif du développement durable.

Ce plan 2007-2012 se décline, selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain.

Ces programmes sont accompagnés par des ateliers thématiques de bilan des connaissances et des savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne avec

la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment.

**plan urbanisme construction architecture**

► **Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun**

Polarisation sociale de l'urbain et services publics  
Citoyenneté et décision urbaine  
Intercommunalité et métropolisation  
Normes et fabrique du bien commun

► **Le renouveau urbain**

Rénovation urbaine et mixité sociale  
Renouvellement et recomposition des quartiers  
Créativité et attractivité des villes

► **L'avenir des périphéries urbaines**

Territoires urbains et sûreté  
Architecture de la grande échelle  
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité  
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation  
Dynamiques et pratiques résidentielles

► **Comportements résidentiels et défis démographiques**

Vieillesse de la population et choix résidentiels  
Habitat et services aux personnes âgées  
Évolutions démographiques et inégalités territoriales

► **Accès au logement**

Trajectoires résidentielles  
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement  
Modes et formes de l'hébergement  
Économie foncière et immobilière

► **L'innovation dans l'architecture et la construction**

**Le projet négocié**

Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai  
Concept qualité, habitat, énergie  
Observatoire des bâtiments durables  
Palmarès de l'innovation  
Patrimoine existant (PRÉBAT)  
Bâtiments démonstrateurs (PRÉBAT)

► **Territoires et acteurs économiques**

Espaces urbains et dynamiques économiques  
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services  
Développement économique local et mondialisation  
Économie de l'aménagement  
Attractivité des territoires

► **Vers des villes viables et acceptables**

Politiques territoriales et développement durable  
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux  
Villes urbaine durable  
Quartiers durables  
Aménagement et démarches HQE  
Collectivités locales et politiques énergétiques (PRÉBAT)  
Collectivités locales et défi climatique (PRÉBAT)